



---

Email : [contact@veille-citoyenne-brd.fr](mailto:contact@veille-citoyenne-brd.fr)

Téléphone : 06 10 91 38 75

Adresse : **Mairie – BP1 Place de la Mairie**  
**38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU**

Site : <https://veille-citoyenne-brd.fr>

---

Monsieur Gérard DEZEMPTÉ  
*Président de la Communauté de Communes*  
*Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)*  
4 avenue A. Grammont  
38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Tignieu-Jamezyieu, le 8 juillet 2020.

Objet : Concertation lors de l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial LYSED

Copie : Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires de LYSED

Monsieur le Président,

Nous avons bien noté la décision du 18 février 2020 du Conseil Communautaire de LYSED de retenir le bureau d'études BL Evolution pour accompagner la Communauté de Communes dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Suite à ce choix du bureau d'études et à la mise en place du Conseil Communautaire de LYSED pour la mandature 2020 - 2026 lors de sa réunion du 5 juin dernier, nous pensons que ce projet va pouvoir être lancé à court terme.

Nous souhaitons par le présent courrier vous faire part de nos propositions sur les modalités de concertation liées à ce plan qui doivent faire l'objet d'un choix de la Communauté de Communes, comme le prévoit l'article R229-53 du Code de l'Environnement.

Une concertation conséquente allant au-delà de la diffusion d'information aux habitants et de simples réunions d'information nous semble fondamentale pour que ce plan puisse profiter des apports du plus grand nombre (structures socio-professionnelles et citoyens), au-delà de ceux des élus et du bureau d'études, et permettre une appropriation collective dans sa mise en œuvre.

A ce sujet l'ADEME, dans son guide « PCAET - comprendre, construire et mettre en œuvre », édité en 2016, précise notamment que « *les différentes fonctions de la concertation permettent :*

- *de faire émerger des représentations locales sur le changement climatique, de partager une culture commune sur le changement climatique : sensibilisation-information,*
- *d'optimiser un projet par l'expérience et le recul sur les besoins exprimés : aide à la décision,*
- *de faire adhérer au projet : mobilisation collective,*
- *de créer du lien social à travers les rencontres et les ateliers notamment : intégration sociale,*
- *de s'assurer d'une bonne appropriation par tous (citoyens, partenaires) des enjeux et des mesures associées, facilitant ainsi leur mise en œuvre : appropriation collective. »*

Nous vous communiquons en pièce jointe une copie de la « Charte de la participation du public » émise par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire qui peut aider à définir le type de concertation à mettre en

place (nous vous précisons que notre association a adhéré à cette charte ouverte aux porteurs de projet, aux citoyens et aux organismes participant à des concertations).

Notre association souhaite s'impliquer dans ce projet et apporter sa contribution sous une forme à définir, sachant que notre intérêt pour ce projet est lié aux éléments suivants :

- l'objet de l'association qui fait notamment référence aux projets structurants pour le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné, en particulier les PCAET des 2 communautés de communes qui le composent,
- son implication dans le SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné (BRD) par le biais de l'avis qu'elle a émis lors de l'enquête publique,
- l'expérience de plusieurs de ses membres sur des projets de même nature sur le territoire ces dernières années (dans le cadre du partenariat du Conseil Local de Développement avec le SYMBORD lors de la révision du SCoT BRD de 2012 à 2018 et lors de l'élaboration du PCAET des Balcons du Dauphiné en 2018 et 2019).

Nous souhaiterions vous rencontrer à ce sujet dans les prochaines semaines.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

André MANSIAUX

*Président de Veille Citoyenne de la Boucle du Rhône en Dauphiné*

*PJ : Charte de la participation du public émise par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire*